



Département de l'Hérault

Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1^{er} février 2016 à 18h00

Membres présents : Jacques GUELTON, Denis MALLET, Françoise POBEL, Michel SOLER, Dehiba BILHAC, Lysette DELGADO, Philip BANISTER, Cédric GABRIEL, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER, Guy DESALASE

APPROBATION DU PV DE JANVIER A L'UNANIMITE.

Point sur l'eau : J. Guelton :

- ✓ Source de Boutouri : pour l'instant l'ARS se satisfait des photos.
- ✓ Le cabinet Roques a fait le plan du périmètre de protection du site,
- ✓ Réunion avec J.L Rio : nous restons en attente d'un projet de convention :
 - pour Mme et Mr Bourdon
 - pour l'accès à la propriété de Mr Canéri.

Commission Travaux : M. Soler, P. Trinquier, C. Gabriel :

- ✓ Cimetière : remise en état des 2 piliers avec rattrapage des joints et peinture du mur (14m2) après le carré des anciens combattants. Le devis de l'entreprise Sarli s'élève à 1158 euros, La prise de décision est reportée au prochain conseil. La commission travaux suite au descriptif du devis, va repointer et faire une mise à plat de ce qui doit être fait.
- ✓ L'ancienne école des Crozes : Les travaux avancent bien, ils seront terminés avant le 12/02. Jacques Guelton va prendre RDV, pour le ramonage de la cheminée qui reste à faire. Le loyer de la location est de 500 euros.
- ✓ Le Mas Rouch : Spanc, l'étude de sol est impérative, sinon le projet ne passera pas. L'utilisation des réseaux publics par les particuliers est possible, mais l'entretien est à leur charge. Une convention est à établir entre la mairie et les habitants et ensuite avec la CCC. Rechercher s'il existe, une étude de schéma Directeur d'Assainissement pour le Mas Rouch ? Mr le Maire va relancer Mr JL Rio pour bien clarifier la situation et lui proposer une réunion avec les habitants du Mas Rouch et les élus.
- ✓ Projet Concordia : il sera revu pour 2017.
- ✓ La Mine Pioch Farrus : Exposé de Michel Soler en charge du dossier, sur le potentiel que représente la Mine :
 - En attente du relevé des spéléologues
 - Rapport de la commission sécurité à récupérer.
 - Quelques menus travaux à faire notamment sur la porte (soudure des gonds) ; Michel a fait l'achat de 3 condensateurs pour une somme de 60 euros sur ces deniers et les à remplacer. Questionnement sur les frais de remboursement - ouvrir un compte dans un magasin - bon d'autorisation d'achat - afin de ne plus être dans l'obligation d'achat personnel.

Commission environnement : M. Malafosse, L. Delgado :

- ✓ A propos :
 - Environnement et Ecole :
 - ❖ Dans son projet pédagogique Mme la directrice a fait le choix d'achat de deux arbres : un plaqueminer ou arbre à kaki et d'un feijoa (à planter à la vigne école).
 - ❖ Projet d'éco-école de nombreuses questions, avec des visites à prévoir du bassin, de la station d'épuration, circuit de l'eau (consommation...)
 - Square entrée du village :
 - ❖ Le Lycée agricole de la Condamine a remis un plan paysager très riche en idées. Le conseil approuve le projet et retient pour l'instant une première partie des travaux qui débiteront le lundi 8 Février 2016 pour : la réalisation du sentier, un muret autour de l'arbre, et éventuellement la réalisation de la "chèvre". Il faut établir une convention pour le déroulement des tâches. Le coût de la prestation s'élève à 1500 euros. Les agents communaux accompagneront ce projet en allant chercher un camion de pierres pour le lundi matin.
 - La Boyne :
 - ❖ Le compte rendu de visite de la Boyne par Mrs Meunier et Bresse (partant du pont neuf à la station d'épuration) a été fait le 19/12. Cette étude très enrichissante et passionnante de notre environnement immédiat mérite d'être présentée à l'ensemble des membres du conseil et ensuite, certainement aux habitants.
 - Le CAUE :
 - ❖ Comment prendre des décisions cohérentes pour mieux exploiter, aménager et valoriser notre environnement ? Notre premier projet d'embellissement se porte sur la placette ; le conseil est d'accord

pour porter ce projet avec eux. Quel est le montant de participation de la commune ? Revoir le courrier du CAUE pour conclusion.

- Aire de lavage de la cave coopérative :
 - ❖ La commune doit être porteuse du projet pour avoir plus de chance d'obtenir des subventions à hauteur de 80%.
Il est nécessaire de prendre un bureau d'étude pour monter l'avant-projet. Coût entre 6000 et 7000 euros. L'agence de l'eau confirme qu'on peut obtenir une subvention pour la réalisation de cette étude. Un deuxième bureau d'étude a été contacté.
Une délibération doit être prise pour la réalisation de l'étude et une convention sera établie.
Le 1 Mars une visite de l'aire de lavage de la cave coopérative de Laurens est prévue.

Communauté de communes du Clermontais : D Mallet :

- ✓ Le président de la CCC va rencontrer le nouveau préfet.
- ✓ A noter le départ du directeur du centre aquatique. Le département souhaite reprendre la base nautique du Salagou.

CCAS : F Pobel :

- ✓ Une lettre du préfet notifie qu'il pourrait y avoir dissolution des CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants avec transfert des compétences dans les nouveaux CIAS. Les membres du CCAS et les élus prennent position et se prononcent contre la dissolution de celui-ci. (à suivre...).
- ✓ Un panneau d'affichage CCAS est demandé.
- ✓ L'idée de ramassage des encombrants pour les personnes âgées ou les personnes malades est approuvée, mais il reste à définir les modalités lors d'une prochaine réunion.

Point périscolaire : F Pobel

- ✓ suite à la réunion de pilotage (PEDT), il est proposé de regrouper les activités de périscolaire sur l'après-midi du lundi afin d'effectuer des activités de longue durée (rando...).
- Rappel de l'objectif, diminuer le temps de scolarité. Après concertation des parents, cela ne se fera pas, la moitié étant contre.
- ✓ La commission école se réunira prochainement pour étudier d'éventuels nouveaux horaires du périscolaire.
- ✓ **Prochaine rentrée scolaire** : 35 inscrits avec 7 petits nouveaux de 3 ans.
 - 19 élèves de la petite section au CP
 - 16 élèves du CE au CM

Questions diverses :

- ✓ Le Cabriérois nouvelle mouture : sur les trois devis proposés, celui « d'Impact » a retenu notre attention par rapport à son prix bien inférieur et son délai de fabrication (48h). Le conseil demande s'il est possible de voir le papier retenu pour l'impression. Il est précisé qu'il n'y a aucun engagement, on peut changer d'imprimeur si nous ne sommes pas satisfaits à tout moment.
- ✓ Le conseil approuve le devis pour les guirlandes LED de chez « Sedi Equipement ».
- ✓ L'association « Vol en Sud » a débroussaillé sur des parcelles privées sans autorisation. Mr Guelton se charge d'obtenir des renseignements plus précis.
- ✓ Le presbytère : Nous sommes toujours sans réponse pour l'achat du presbytère.
- ✓ Le contrat de Rémi : le « contrat d'avenir » arrive à son terme fin du mois de juin 2016.

Adoptions des délibérations :

- concernant la détermination de l'enveloppe budgétaire affectée au régime indemnitaire. ☺ Unanimité
- concernant l'achat des terrains de Mr PIEMONT/MAFFRE ☺ Unanimité
- concernant d'adhésion à l'ANDES ☺ Unanimité
- concernant la mise en place du bail de location école des Crozes ☺ Unanimité
- concernant la démarche d'évaluation des risques professionnels ☺ Unanimité
- concernant l'étude de faisabilité par un bureau d'étude pour l'aire collective de lavage des pulvérisateurs agricoles. ☺ Unanimité

Fin de la séance à 21h15

Date du prochain conseil le 7 mars à 18h

La secrétaire de séance
Lysette DELGADO

Le Maire
Jacques GUELTON